



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

EVALUATION EXTERNE DE L'EXECUTION DU PROJET DE FORMATION DE LA POLICE DE PROXIMITE ET PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE A MBUJI-MAYI ET LUBUMBASHI

TERMES DE REFERENCE

Titre & Position :	Structure d'Evaluation Externe
Classification :	Nationale
Durée du contrat:	1 mois
Démarrage du contrat :	Avril 2016

Avril 2016



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Canada, à travers l'Organisation Internationale pour les Migrations [OIM], a consenti d'appuyer la réforme de la Police Nationale Congolaise, en particulier la mise en œuvre de la police de proximité dans certaines communes des villes de Lubumbashi et de Mbuji-Mayi.

L'appui préconisé a porté essentiellement sur les infrastructures et la mobilisation communautaire en vue de l'efficacité et de l'amélioration de la fourniture des services de sécurité par la Police Nationale Congolaise sur terrain.

Au terme de l'appui accordé à la Police de proximité à Lubumbashi et Mbuji-Mayi, et à la suite de précédentes évaluations, il est mieux indiqué qu'un autre regard soit porté et un autre son de cloche donné sur le fonctionnement de la Police de proximité dans les villes susmentionnées, sous le financement du Canada.

Une évaluation menée par une structure externe à l'OIM et, par là-même réunissant toutes les conditions garantissant son indépendance et sa participation pourra répondre à une telle exigence. Cette structure externe devra, par son évaluation, permettre de mesurer les performances globales du projet exécuté ainsi que les résultats atteints, eu égard à l'atteinte de l'objectif global préalablement fixé.

En d'autres termes, l'évaluation externe devra fournir à l'OIM, au bailleur de celui-ci ainsi qu'aux parties prenantes à la réforme de la PNC, les informations pertinentes qui permettront d'intégrer les leçons apprises, d'orienter ou de réorienter les appuis futurs à la mise en œuvre de la police de proximité.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

II. OBJECTIFS, RESULTATS ESCOMPTES ET PRODUITS ATTENDUS DE L'EVALUATION

2.1. Objectifs de l'évaluation

a) Objectif général

- Apprécier et déterminer la pertinence, l'efficacité, la durabilité et l'impact de l'appui apporté à la mise en œuvre de la police de proximité dans les villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi.

b) Objectifs spécifiques

- ◇ Mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la police de proximité dans certaines communes des villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi, en comparaison avec les objectifs fixés, en vue d'une décision appropriée, concernant la suite ou la fin du projet, selon le cas.
- ◇ Fournir des informations pertinentes, précises et utilisables sur la mise œuvre de la police de proximité dans certaines communes des villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi, sous le financement du Canada.
- ◇ Donner des orientations pour un meilleur recadrage de l'appui dans le futur.

2.2. Résultats escomptés

Au terme du processus, l'évaluation externe sera à même de satisfaire les besoins en information de la partie externe/demanderesse sur les résultats du programme d'appui à la mise en œuvre de la police de proximité.

Aussi :

- ⇒ La pertinence, l'efficacité, la durabilité et l'impact du programme d'appui au programme de la mise en œuvre de la police de proximité dans certaines communes des villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi seront appréciés, évalués et déterminés, conformément aux objectifs assignés ;
- ⇒ Un rapport d'évaluation, mesurant les progrès de la mise en œuvre de la police de proximité dans certaines communes des villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi est produit et partagé ;



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

- ⇒ Des recommandations pertinentes formulées et proposées en vue d'une décision appropriée et une meilleure orientation, pour la phase post-projet et/ou les programmes futurs ;
- ⇒ Des cas de bonne pratique identifiés, en termes de capitalisation des acquis.

2.3. **Produits attendus**

- Un rapport intérimaire qui sera présenté à l'OIM et à l'Ambassade du Canada à Kinshasa ainsi qu'aux parties prenantes au processus de la Réforme de la Police pour obtenir des contributions et/ou réactions de tous les acteurs impliqués et les intégrer dans le rapport final.
- Un rapport de la séance de débriefing pour partager les principales conclusions et les résultats de l'évaluation, à Lubumbashi/Haut Katanga et Mbuji-Mayi/Kasaï-Oriental.
- Un rapport final qui prendra en compte les observations et préoccupations des parties prenantes, évoquées lors du débriefing en vue de la validation finale.

III. METHODOLOGIE / APPROCHE

La méthodologie préconisée est celle de la collecte, de l'analyse et du traitement de données de terrain, relatives aux objectifs, à la mise en œuvre et aux résultats du programme de la mise en œuvre de la police de proximité en rapport avec les volets pris en charge par le gouvernement canadien dans certaines communes des villes de Lubumbashi et Mbuji-Mayi. Etant précisé que des informations extrêmement fiables sont requises, l'approche se concentrera sur l'objectivité et la signification.

L'évaluation externe fera simultanément recours aux deux méthodes ci-après :

a) Méthode qualitative :

Elle permettra d'étudier en profondeur et en détail des questions spécifiques liées au programme ; grâce, entre autres, aux notations directes et à la description minutieuse de situations, d'événements, de personnes... En d'autres termes, un questionnaire, en forme narrative ouverte, tentera de faire correspondre aux objectifs du programme, les activités ou l'expérience des personnes [success stories].

b) Méthode quantitative :

Elle pourra aider à mesurer les réactions d'un grand nombre de personnes, par rapport à un ensemble limité de questions, facilitant ainsi la comparaison et le regroupement statistique des données.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

L'approche de l'évaluation fait aussi allusion aux étapes du déroulement, à savoir :

- ◇ La préparation : il s'agit notamment de la revue documentaire [examen de toute la documentation produite par toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet [documents du projet, contrat de financement, les rapports d'étape, rapports d'évaluation internes, compte rendus des séances de travail...], de la sélection de l'équipe de l'évaluation...
- ◇ La mise en œuvre : consultations et visites sur le terrain: échanges avec quelques acteurs clefs à Kinshasa [Ambassade du Canada, Commissariat Général de la PNC, Inspection Générale de la PNC, CSRP...]; visites sur terrain à Lubumbashi et Mbuji-Mayi; réunions avec les principaux intervenants, observation de quelques réalisations, liées au projet, discussions autour de la première mouture du rapport, validation du rapport final, prise en compte des recommandations...].
- ◇ Tous autres procédés jugés utiles par l'équipe d'évaluation pour une meilleure atteinte des objectifs de l'évaluation.

IV. EXPERTISE REQUISE

L'évaluateur devra prouver de :

- Une expérience d'au moins trois ans (3 ans) dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité en général et, la réforme de la police en particulier ;
- Avoir déjà exécuté des missions d'évaluation en général, et celles sur l'exécution des programmes portant sur la réforme de la police ;
- Sa capacité à produire à la requérante le projet de la planification de la mission d'évaluation ainsi qu'un projet de budget qu'il estime devoir couvrir la mission.

L'Évaluateur aura comme rôle de :

- Interagir efficacement – sur des questions techniques et pratiques - avec la Cellule Réforme du Commissariat Général de la PNC, l'Inspection Générale de la PNC ainsi que le Comité de Suivi de la Réforme de la Police ;
- étudier la documentation existante, relative au programme ;
- collecter et analyser les données utiles [entretiens, visites des sites du programme, etc.] ;
- préparer et partager une version provisoire du rapport d'évaluation comprenant :
Les conclusions et les recommandations [résumé], une description des problèmes rencontrés et la manière dont ils ont été traités...
- préparer, partager et présenter le rapport final d'évaluation.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Durée

La durée de la prestation est d'un (1) mois à compter de la date de signature du contrat, jusqu'à la livraison du rapport final.

Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de soumission ;
- Une présentation du cabinet ;
- Une proposition technique et financière ;
- CV actualisé des Experts.

Les offres doivent être envoyées par courriel à l'adresse : IOMkinshasa@iom.int ou être déposées au bureau de l'OIM sis à :

Organisation Internationale pour les Migrations OIM /RD Congo
Avenue Colonel Mondjiba
Concession Cotex/Réf/Unité médicale MONUSCO/en face de l'Ambassade de
France/Kinshasa-Ngaliema/République Démocratique du Congo
Avant le 14 Mars 2016 à 16 heures 00.